



ÉTABLISSEMENT

SICTIAM (06)
Business Pôle 2
1047 route des Dolines -
CS70257
06905 Sophia Antipolis Cedex

AVIS DE MARCHÉ

TRAVAUX

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur**I.1) NOM ET ADRESSES**

SICTIAM (06), Contact : Monsieur Le Président, Business Pôle 2 1047 route des Dolines - CS70257, 06905 Sophia Antipolis Cedex, FRANCE. Tél. : +33 492969292. Fax : +33 492969296. Courriel : marches@sictiam.fr. Code NUTS : FRL03.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.sictiam.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

SICTIAM Business Pôle 2, 1047 route des Dolines CS 70257, Contact : Service de la Commande publique, 06905 SOPHIA-ANTIPOLIS CEDEX, FRANCE. Tél. +33 492968080. Courriel : marches@sictiam.fr. Code NUTS : FRL03. Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

SICTIAM Business Pôle 2, 1047 route des Dolines CS 70257, Contact : Monsieur Le Président, 06905 SOPHIA-ANTIPOLIS CEDEX, FRANCE. Tél. +33 492968080. E-mail : marches@sictiam.fr. Code NUTS : FRL03. Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>.

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre(s) activité(s) : Syndicat mixte informatique

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : Conception et Réalisation du Réseau d'initiative publique à très haut débit du SICTIAM - Zone complétude

II.1.2) Code CPV principal

45112100

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte

La présente consultation a pour objet le choix par le SICTIAM du Titulaire à qui il se propose de confier, la conception et la construction du Réseau de communications électroniques à très haut débit en fibre optique des Alpes-Maritimes sur les zones arrières de SRO déjà initiées en conception et construction au titre de la phase 1 des déploiements FttH sur la zone dite publique du Département. Cette zone sera appelée au titre de ce marché, la « zone complétude ».

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 6250000 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

45112100 , 45314300 , 32523000 , 32521000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Les prestations objet de la procédure avec négociation seront globalement exécutées sur le département

des Alpes-Maritimes

II.2.4) Description des prestations

Les prestations attendues du titulaire dans le cadre de la présente consultation incluent notamment :

-La réalisation d'un Audit de chaque ZASRO au travers d'un RBAL des prises non déjà construites et non déjà considérées comme fermement isolées

-La réalisation des études de conception et d'exécution préparatoires à la construction du Réseau de fibre optique sur la distribution – y compris la partie raccordement, afin de rendre raccordable la ou les prises concernées.

-Le conventionnement avec les tiers, nécessaire à la réalisation des ouvrages.

-La maîtrise d'œuvre des opérations en phases de conception et de réalisation du réseau.

-La construction des liens et nœuds optiques constitutifs du Réseau et leur garantie de continuité optique jusqu'au PBO.

-La réalisation et la remise des DOE après leur acceptation par la maîtrise d'ouvrage, sans réserve.

Les candidats sont invités à consulter le cahier de clauses techniques particulières pour prendre connaissance des autres spécifications techniques des prestations.

Les délais d'études et de réalisation de prises, seront indiqués dans le planning détaillé annexé à chaque commande ainsi que dans chaque marché subséquent.

La technique d'achat retenue par le pouvoir adjudicateur est l'accord-cadre en application de l'article L.2125-1 1° du Code de la commande publique.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 6250000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est renouvelable 2 fois pour des périodes de 1 an par reconduction expresse. Au moins trois mois avant la fin de chaque période de validité de l'accord-cadre, l'acheteur signalera par écrit au titulaire s'il souhaite la reconduction du contrat. Le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction du contrat.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En application de l'article R.2122-7 code de la commande publique, pour la réalisation de travaux similaires à ceux qui ont été confiées au titulaire du présent accord cadre passé après mise en concurrence, l'acheteur peut recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable.

La durée pendant laquelle les nouveaux marchés de travaux peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Oui

Identification du projet : Pour la mise en oeuvre des prestations objet du présent accord-cadre, l'acheteur est susceptible de bénéficier d'une aide de l'union européenne au titre du Programme Opérationnel " Fonds européen ".

II.2.14) Informations complémentaires

L'accord-cadre est mixte :

-Il est matérialisé par des marchés subséquents simples à prix forfaitaire pour les travaux nécessaires à la livraison des prises.

Il est à bons de commande sur la base de prix unitaires pour les prestations de conception, par application des prix définis dans le bordereau des prix.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

- Une lettre de candidature (DC1 ou équivalent) comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement

- Une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L. 2341-1 et suivants du Code de la commande publique et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

- La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

- Un justificatif datant de moins de 3 mois de l'inscription au registre du commerce (extrait Kbis). Les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an et qui ne disposent pas encore d'un extrait Kbis peuvent produire un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises
- En cas de société filiale, un organigramme faisant apparaître la structure juridique (principaux actionnaires) et le rattachement au groupe du candidat

LES CANDIDATS SONT INVITÉS A CONSULTER L'ARTICLE 5.2.1 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION POUR PLUS DE DÉTAILS

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

- Déclarations concernant le chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant des prestations similaires à celles objets de l'accord cadre envisagé au cours des trois derniers exercices clos pour le candidat ou les membres du groupement candidat
- Bilans et comptes de résultat complets (incluant l'ensemble des annexes) des trois derniers exercices clos des entreprises qui s'engagent ainsi que les rapports du commissaire aux comptes afférents
- Attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle pour l'activité objet de l'accord cadre

LES CANDIDATS SONT INVITÉS A CONSULTER L'ARTICLE 5.2.2 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION POUR PLUS DE DÉTAILS

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Présentation du candidat, ses motivations et les conditions générales dans lesquelles il entend mener à bien l'activité
- Description des moyens humains, matériels et qualifications professionnelles dont le candidat dispose en propre pour le présent accord cadre
- Une présentation de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose ou qu'il peut mobiliser (en interne ou via d'autres opérateurs) pour la réalisation de marchés de même nature.
- La présentation d'une liste des cinq (5) principales références au cours des trois (3) dernières années dans le domaine du marché, appuyée, pour les plus importantes de ces références, d'attestations de bonne exécution du destinataire, ou à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

LES CANDIDATS SONT INVITÉS A CONSULTER L'ARTICLE 5.2.3 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION POUR PLUS DE DÉTAILS

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

Pour l'exécution de l'accord cadre, le titulaire s'engage à réaliser une action d'insertion des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

Les personnes concernées par cette action seront des demandeurs d'emploi de longue durée, des bénéficiaires de minima sociaux, des travailleurs handicapés, des jeunes de faible niveau de formation ou n'ayant jamais travaillé.

L'obligation imposée en termes d'insertion est de réaliser 700 heures d'insertion par million d'euros HT de commande cumulée réglés au titulaire et sous-traitants hors avance.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure concurrentielle avec négociation

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier

IV.1.5) Information sur la négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociations

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Lundi 19 octobre 2020 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 5 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le dossier de consultation devra être téléchargé via le profil d'acheteur <https://www.marches-securises.fr>. Si plusieurs offres ou plus candidatures sont adressées ou transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des candidatures et des offres sera ouverte.

La procédure retenue par le SICTIAM étant une procédure avec négociation, l'attention des candidats est attirée sur le fait qu'ils devront remettre, dans un premier temps, leur dossier de candidature et dans un second temps, leur dossier d'offre.

Les candidatures seront examinées au regard des capacités professionnelles, techniques et financières listées à l'article 5.2 du règlement de consultation, de chacun des candidats et de chacun des membres en cas de groupement (co-traitant, sous-traitant).

Les négociations prévues dans la présente procédure avec négociation pourront s'organiser en différentes phases où les candidats pourront être écartés au fur et à mesure des étapes. Les modalités de la négociation sont précisées aux articles 4.2 et 4.3 du règlement de consultation.

Le titulaire de l'accord-cadre se verra appliquer une retenue de garantie, dont le taux est fixé à 5% du montant du marché subséquent, en application des articles R.2191-32 à R.2191-33 du code de la commande publique.

Le budget de la direction de l'aménagement numérique du territoire du SICTIAM financera les dépenses afférentes aux marchés. Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif dans un délai maximum de 30 jours à compter de la réception de la facture par l'ordonnateur.

Le(S) candidat(s) pourra (ont) répondre soit sous la forme d'un contractant unique, soit sous la forme d'un groupement d'entreprises. Il est cependant interdit aux candidats de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.
- En qualité de membres de plusieurs groupements.
- En qualité de membres mandataires de plusieurs groupements

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Nice 18 avenue des Fleurs , 06050 NICE CEDEX 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Fax +33 493557831. Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Comité consultatif de règlement amiable des litiges en matière de marchés publics boulevard Paul Peytral , 13282 MARSEILLE FRANCE.

VI.4.3) Introduction des recours

La procédure du référé pré-contractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice

administrative peut être également mise en œuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé pré-contractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. no358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative)

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

14 septembre 2020